

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 74 (1948)  
**Heft:** 18

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il en découle, pour les diagrammes de « déformations spécifiques  $\vec{\epsilon}_0$  », des conclusions analogues à celles obtenues pour les contraintes.

e) Par contre, ces trois cas particuliers ne sont pas tous réalisables pour les « déformations  $\vec{v}_0$  »,  $\epsilon_1$  et  $\epsilon_2$  étant généralement de beaucoup inférieurs à l'unité, les égalités

$$1 + \epsilon_2 = 0 \quad \text{et} \quad 1 + \epsilon_1 = -(1 + \epsilon_2)$$

ne peuvent en effet jamais être satisfaites. Seul le cas  $1 + \epsilon_1 = 1 + \epsilon_2 \neq 0$  est possible, et alors  $\sigma_1 = \sigma_2$ . En d'autres termes : *L'ellipse des « déformations  $\vec{v}_0$  » ne dégénère jamais en un segment de droite et elle n'est un cercle que dans le seul cas de l'état de contrainte isotrope ; l'origine O est toujours située en dehors du cercle de Mohr des « déformations  $\vec{v}_0$  ».*

## CARNET DES CONCOURS

### Temple de Saint-Marc, à Lausanne

#### Ouverture

L'Association du temple de Saint-Marc ouvre un concours, auquel peuvent participer :

- a) les architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1947 ;
- b) les architectes vaudois, quelle que soit leur résidence.

Date d'ouverture du concours : 1<sup>er</sup> septembre 1948.

Remise des projets : 15 janvier 1949.

*Jury* : Président : professeur F. Panchaud, ingénieur, vice-président de l'Association ; professeur J. Tschumi, architecte ; Ed. Virieux, architecte cantonal ; R. Loup, architecte.

Somme à disposition du jury : 6500 fr., pour trois prix et achat éventuel de projets.

Le programme, remis aux concurrents moyennant un dépôt de 10 fr., sera envoyé contre remboursement à toute personne qui en fera la demande à M. le professeur F. Panchaud, ingénieur, avenue du Mont-d'Or 7, Lausanne.

## BIBLIOGRAPHIE

### Force hydraulique et électricité en Suisse

Sous ce titre, l'Association suisse pour l'aménagement des eaux a fait paraître une petite brochure de 85 pages, d'un format très pratique, renfermant de nombreux renseignements sur les forces hydrauliques et la production d'énergie électrique de la Suisse. M. Jean Pronier, directeur du Service de l'électricité de Genève, présente tout d'abord un aperçu général, illustré par de très belles photographies. Vient ensuite une bibliographie des principaux ouvrages et articles

sur ce sujet, ainsi qu'une liste des offices gouvernementaux, des associations et des entreprises de travaux hydrauliques et d'équipement d'usines. La brochure renferme également la liste de toutes les usines hydroélectriques de la Suisse, avec indication de leurs principales caractéristiques, y compris les usines en construction et projetées, ainsi qu'une carte des usines hydroélectriques de la Suisse et de leurs lignes d'interconnexion, à l'échelle de 1 : 500 000. Cette brochure, d'une présentation impeccable, sort des presses de Roto-Sadag S. A., de Genève. Elle est en vente, au prix de 5 fr. 20 plus port, auprès du Secrétariat de l'Association suisse pour l'aménagement des eaux, St. Peterstrasse 10, Zurich.

**Signale und Stellwerke**, par *Eduard Felber*, ing. dipl. SBB-Fibeln Heft 4. — Orell Füssli Verlag Zurich, 1948. — Une brochure in-8 de 80 pages, 3 schémas et 51 clichés hors-texte. — Prix, broché, 3 fr.

Élégante plaquette consacrée aux installations de signalisation et de sécurité de nos Chemins de fer fédéraux.

L'auteur présente une vue d'ensemble de la question qui permet au lecteur de se rendre compte de manière précise des multiples problèmes que les Chemins de fer doivent résoudre pour mener à bien leur tâche souvent difficile, et des progrès réalisés ces dernières années. D'excellentes vues photographiques accompagnent le texte et en agrémentent sa lecture.

**Traffic Surveys. — Practical Methods for Planners and Road Engineers**, par *R. B. Hounsfeld*. — Published for « The Architect & Building News » by Gilbert Wood & Co., Ltd ; distributed by Hille & Sons, Ltd., London 1948. — Une brochure in-8 de 47 pages et 14 figures. Prix 3/6d.

Guide pratique, destiné à l'architecte urbaniste et à l'ingénieur des routes, proposant des directives pour analyser aussi exactement que possible l'importance du trafic et les divers problèmes qui en dépendent.

L'auteur donne une idée des méthodes d'information les plus rapides, montre comment on peut obtenir les renseignements désirés de manière simple, comment il faut les rassembler pour en tirer des conclusions précises et enfin quel doit être leur mode de présentation pour les rendre parlants.

Une bibliographie complète son exposé.

**42<sup>e</sup> Rapport annuel du Comité et du Conseil de l'Association patronale suisse des Constructeurs de machines et Industriels en métallurgie, 1947.** — Secrétariat : Dufourstrasse 1, Zurich 8. — Un volume in-8 de 194 pages.

Ce rapport présente aux entreprises sociétaires quelques considérations sur l'activité de l'Association et sur diverses questions relatives à la politique sociale actuelle.

Parmi les sujets traités, citons :

Le marché du travail et le degré d'occupation.

L'évolution des salaires dans l'industrie des machines et des métaux.

Le coût de la vie en Suisse.

Les efforts déployés en faveur de la stabilisation des prix et des salaires.

La part du capital et du travail au rendement des sociétés anonymes de l'industrie suisse des machines et des métaux.

La formation professionnelle et l'apprentissage.

La Caisse de compensation pour allocations familiales.

La Caisse de compensation pour perte de salaire et de gain des militaires de l'industrie suisse des machines et métaux.